

## Diffusion immédiate

### Un soutien triennal de 547 500 \$ pour les arts et des lettres de l'Abitibi-Témiscamingue grâce à une entente entre le CALQ et la CRÉ

**Rouyn-Noranda, le 9 décembre 2010** – M. Ulrick Chérubin, président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, et M. Stéphan La Roche, directeur du secteur de la musique, de la danse et de l'action territoriale au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ont annoncé aujourd'hui le renouvellement d'une entente permettant l'attribution d'un fonds de 547 500 \$ visant à améliorer les conditions de pratique artistique en Abitibi-Témiscamingue pour la période de 2010 à 2013. Par rapport à la précédente entente, il s'agit d'une augmentation de 97 500 \$ au bénéfice des artistes, des écrivains et des organismes artistiques professionnels de l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Ulrick Chérubin, président de la CRÉ, affirme que *« cette entente a une valeur particulière puisqu'il s'agit de la quatrième édition, ce qui en illustre l'utilité et la pertinence. Sa reconduction me fait extrêmement plaisir puisqu'elle démontre l'importance que la région accorde à ses artistes et à l'esprit créatif du milieu culturel. »* Comme le mentionne le plan stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue, la région croit en ses artistes. L'effervescence culturelle qui y règne est ainsi à nouveau reconnue. *« Toute notre population en sort gagnante »,* a affirmé M. Chérubin, qui a salué le partenariat des artistes et des organisations culturelles en faveur de la réalisation de ce projet de démocratisation de la pratique culturelle régionale. *« Nos organismes culturels étant relativement jeunes, le Fonds permettra de les consolider et de les développer, tant chez nous qu'au-delà de nos frontières »,* a conclu M. Chérubin, en ajoutant qu'il était fier du volet touchant la résidence d'artistes, une ouverture en faveur des échanges entre les régions.

Pour sa part, M. Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, s'est dit particulièrement heureux de voir l'entente bonifiée : *« Celle-ci s'inscrit dans la volonté du Conseil d'offrir un soutien complémentaire et adapté dans toutes les régions du Québec, en collaboration avec des partenaires à l'écoute des besoins des milieux artistique et littéraire de leur territoire, a déclaré M. Yvan Gauthier. Grâce à cette entente, le CALQ soutient activement le dynamisme et le rayonnement des arts et des lettres de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. »*

Ce fonds comprend un volet pour les artistes et les écrivains professionnels afin de réaliser des projets artistiques en lien avec la communauté. Le CALQ et la CRÉ y investissent chacun 50 000 \$ annuellement. Chaque partenaire accorde également un soutien annuel de 40 000 \$ au volet destiné à la consolidation d'organismes artistiques professionnels. Enfin, un montant total de 7 500 \$ est attribué au Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour le soutien à la promotion et à la diffusion du Fonds. Rappelons que l'entente 2007-2010 avait permis l'attribution de 300 000 \$ en bourses à 24 artistes et 150 000 \$ en subventions à 4 organismes.

### **Inscription pour 2010-2011**

La date limite d'inscription pour 2010-2011 est le **7 février 2011**. Les programmes et les formulaires d'inscription sont offerts sur les sites du CALQ et de la CRÉ.

Le CALQ soutient, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels.

La CRÉ est quant à elle une organisation ayant pour mission de promouvoir et de stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de l'Abitibi-Témiscamingue par la planification et la concertation. Elle s'est engagée depuis déjà plusieurs années à offrir un encadrement propice à l'épanouissement des personnes qui y vivent.

#### **Renseignements :**

Carl Allen  
Directeur des relations publiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350  
[www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)

Lili Germain  
Agente de communication  
CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue  
Tél. : 819 762-0774, poste 109  
lili.germain@conferenceregionale.ca  
[www.conferenceregionale.ca](http://www.conferenceregionale.ca)